

Programme de législature

Conseil communal de Gletterens

2021-2026



Préambule

Le programme de législature 2021–2026 traduit la volonté du Conseil communal de faire de Gletterens une commune dynamique, attractive et conviviale, à même de fournir des prestations et des services de qualité à sa population.

Il est le résultat des réflexions et discussions menées sur les actions que le Conseil entend entreprendre, durant les cinq ans de son mandat, issues d'une vision partagée avec ses habitants de ce que devrait être notre Commune à cet horizon temporel. Structurées en sept thèmes ces actions ne sont certainement ni exhaustives, ni limitatives. Certains projets non mentionnés explicitement pourront ainsi voir le jour, alors que d'autres devront être reportés.

Le Conseil communal sait aussi que son action devra s'inscrire dans des limites qui peuvent être politiques, financières ou liées à des procédures administratives. Dans ce cadre, nous souhaitons convaincre la population de Gletterens de la pertinence de nos projets et propositions, afin de les porter ensemble et d'y faire adhérer le plus grand nombre. Ce programme ne doit pas être vu comme un cadre rigide, mais plutôt comme une feuille de route fixant les lignes générales de l'action de la Commune, pour les cinq ans à venir, dans les domaines principaux touchant la vie de notre collectivité. Désireuse d'inscrire la Commune de Gletterens dans son époque et de répondre aux besoins de ses habitants, la Commune s'engage résolument dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés. C'est là toute l'ambition de ce programme de législature.

Plan de législature 2021-2026

**VOTRE CONSEIL COMMUNAL SOUHAITE
DÉVELOPPER ET METTRE EN APPLICATION
LES THÈMES SUIVANTS :**

1. FINANCES

2. MOBILITÉ - INFRASTRUCTURES

3. COHÉSION SOCIALE

4. COMMUNICATION

5. TOURISME

6. ADMINISTRATION

7. DÉVELOPPEMENT DURABLE - ÉNERGIE



1. Finances

OBJECTIFS

ACTIONS



- › Maîtriser les dépenses communales dans son ensemble
- › Recherche et optimiser de nouvelles recettes communales (partenariat public-privé, subventions fédérales et cantonales)
- › Définir un rythme d'investissement tendant à maintenir les infrastructures et la qualité des services communaux
- › Mise en place et pérennisation du système MCH 2T
- › Assurer le suivi du financement communal
- › Mise en œuvre à long terme de la politique d'endettement et d'investissements de la commune



2. Mobilité – infrastructures

OBJECTIFS

ACTIONS

ZONE 30 CENTRE DU VILLAGE



- › Sécurisation des arrêts de bus
- › Signalisation et marquage
- › Amélioration mobilité douce
- › Sécurisation périmètre centre village et école

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- › Administration communale : remplacement du chauffage (chauffage à distance cure, restaurant)



- › Capitainerie : construction abri annexe
- › Appartements route des Grèves : rénovation et chauffage



OBJECTIFS

ACTIONS

ROUTES COMMUNALES

- › Planification de la remise en état des routes communales (chemin du Devin, route de la Riaz, route de la Muraille)
- › Analyse du besoin de redimensionnement des chemins de remaniement

EAUX POTABLES ET USÉES

- › Mise en application d'un nouveau règlement et de la modification des taxes





2. Mobilité – infrastructures

OBJECTIFS

ACTIONS

ÉDILITÉ



- › Optimisation de la déchetterie, nouveau bâtiment de la voirie, renouvellement du parc des machines, renforcement des collaborations inter communal

PARKING

- › Intégrations de l'utilisation des parkings centre village (école, terrain multisport) dans le règlement sur le parcage



3. Cohésion sociale

OBJECTIFS

ACTIONS

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE AUX PROJETS DE SOCIÉTÉ

- › Favoriser la participation citoyenne aux projets communaux (mise en place de commission intégrant des citoyennes et citoyens pour des projets)

DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS SOCIAUX DE LA COMMUNE



- › Société de jeunesse, sociétés locales, groupement des aînés

RENFORCER LES LIENS ENTRE LES COMMUNES VOISINES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX

- › Mettre en œuvre un processus de fusion avec les communes de Portalban et Vallon
- › Renforcer la présence de la commune dans les associations de communes et de district



4. Communication

OBJECTIFS

RENFORCER LA POLITIQUE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION, À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR DE L'ADMINISTRATION

DÉVELOPPER L'OFFRE INTERNET EN PROPOSANT PLUS DE PRESTATIONS EN LIGNE ET EXPLOITER LES POTENTIELS DES RÉSEAUX SOCIAUX

ACTIONS

- › Mettre en place des canaux d'information efficaces vers les publics cibles (administration, population, Conseil communal, presse, pilier public, gazette communale)
- › Enrichir le site internet de la commune de manière permanente
- › Informer régulièrement l'ensemble des employés sur l'évolution des projets communaux
- › Mettre en place le système de réservation de locaux en ligne, les paiements en ligne, l'e-facture



5. Tourisme

OBJECTIFS

ACTIONS

DÉVELOPPEMENT



- › Création d'hébergements touristiques autonomes dans la zone d'intérêt général de Pré Riva (Tiny House)
- › Soutien à la pérennisation du village lacustre
- › Changement de la passerelle d'accès à la plage (chemin des Castors)
- › Analyses des mesures de prévention aux infrastructures du port et de la plage en cas de crues
- › Partenariat public-privé Swiss Elementic: mise en place d'une station de lavage écologique pour coque de bateaux dans la zone du port



5. Administration

OBJECTIFS

**DIGITALISATION
PROGRESSIVE DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**



**AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION
ET RENFORCER SON ASPECT QUALITATIF**

**ASSURER LA QUALITÉ DES PRESTATIONS
DE L'ADMINISTRATION**

ACTIONS

- › Site internet
- › Digitalisation des données et archives communales
- › mise en œuvre du système de gestion électronique des documents
- › Renforcer le climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre l'administration communale et les citoyens
- › Renforcer l'information à la population, site internet, gazette, pilier public, etc.



6. Développement durable – énergie

OBJECTIFS

ACTIONS

ACTIVITÉS

- › Organisation de balades à thèmes, cueillette, brocante, action coup de balai
- › Conversations carbone, sous forme d'ateliers de discussions citoyens

PROJETS

- › Mise en place d'un programme de subventions communal pour l'énergie
- › Optimisation des surfaces susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques (bâtiments publiques et privés)
- › Renouvellement du label cité de l'énergie pour 2026-2031

Le Conseil communal



Nicolas Savoy



Eric Soutter



Serge Bongard



Nicolas
Leuenberger



Emilie
Lesquereux

Plus d'informations

Vous désirez des informations et des précisions sur ce programme de législature ? N'hésitez pas à poser vos questions à :

Nicolas Savoy

Syndic
Administration générale – Ressources
humaines – Finances – Village lacustre –
Tourisme – Caravaning
026 667 21 94
079 675 20 89
nicolas.savoy@gletterens.ch

Eric Soutter

Conseiller communal
Bâtiments communaux – Port – Plage –
Protection de la nature – Agriculture et
forêts – Cimetière
079 231 41 87
eric.soutter@gletterens.ch

Serge Bongard

Vice-syndic
Constructions – Aménagement du territoire –
Protection civile – Service du feu – Eaux et
Epuración
026 667 05 55
079 205 25 22
serge.bongard@gletterens.ch

Nicolas Leuenberger

Conseiller communal
Transports et communication – Déchetterie –
Voirie – Routes et éclairage
026 677 19 75
079 767 81 70
nicolas.leuenberger@gletterens.ch

Emilie Lesquereux

Conseillère communale
Enseignement – Formation – Petite enfance –
Accueil extra scolaire – Affaires sociales –
Santé (hômes, hôpitaux) – Développement
durable – Energie
079 640 47 70
emilie.lesquereux@gletterens.ch



Ce tampon vous donne les différents projets que le Conseil communal souhaite entamer voire terminer d'ici à la fin de la législature

Commune de Gletterens
Place du Tilleul 1
1544 Gletterens
Tél. 026 667 20 67
administration@gletterens.ch